

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [gagnogen-csspo-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/92ab5a256b32ab2130d8d2a1)

<https://www.cadre21.org/membres/92ab5a256b32ab2130d8d2a1>

Date d'obtention : 2025-03-21 18:21:57



cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La méthode Sexto a été élaborée afin de permettre une intervention rapide et efficace lorsqu'un cas de sextage a été signalé.

1. Identifier la situation :

- Qui signale l'incident ?
- Recueillir les premières informations.

2. Évaluer l'incident :

- Poser des questions sans porter de jugement, sur un ton réconfortant.
- Remplir la grille d'évaluation pour déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue.

3. Vérifier l'information :

- Demander s'il y a d'autres jeunes impliqués et vérifier l'information auprès de ces derniers, en étant seul à seul avec chacun d'eux.
- Remplir la grille d'évaluation.
- Demander aux jeunes de ne pas parler de l'incident.

Déterminer l'intervention à privilégier :

- Si l'acte est malveillant et/ou de nature criminelle - contacter le service de police et ne pas remplir la grille.
- S'il y a des raisons de croire qu'il y a de la pornographie juvénile dans l'appareil électronique - confisquer.

4. Parler au jeune instigateur :

- Obtenir sa version des faits, sans mentionner les autres jeunes impliqués et/ou témoins.

5. Gestion d'un acte malveillant :

- Contacter le service de police, qui prendra en charge la situation
- Si la situation implique l'usage, la possession ou la diffusion de pornographie juvénile = confisquer l'appareil électronique pour arrêter la diffusion des images
- Communiquer avec les parents du jeune instigateur pour expliquer la situation
- Faire un signalement à la DPJ si nécessaire

6. Assurer un suivi

- Soutenir l'élève concerné, l'accompagner dans ses besoins et/ou vers diverses ressources

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que les situations de sextage peuvent être signalés de diverses façons.

Dans le cas #1, c'est Cassandra qui dénonce son amie Meghan. C'est donc avec Cassandra que la méthode d'intervention Sexto débute, puisque c'est elle qui a fait le signalement. De plus, j'ai compris que, si Meghan n'avait pas voulu collaborer, ni William, je ne devais pas insister et contacter le service de police qui prendrait la relève.

Dans le cas #2, c'est Meghan elle-même qui se dénonce car elle est inquiète que les images soient diffusées. L'intervenant scolaire suit les étapes du protocole. Comme ce n'est pas considéré comme de la pornographie juvénile, l'intervention est terminée. Toutefois, Meghan revient voir une seconde fois l'intervenant pour lui expliquer qu'elle a fait la même chose, avec un adulte de 19 ans. La protocole continue alors, et comme c'est un adulte qui est impliqué, Meghan peut décider de porter plainte ou non. L'adulte s'expose à des mesures judiciaires si elle décide de porter plainte.

Dans le cas #3, c'est le père qui découvre que son fils a envoyé des photos à un autre élève de son école, ce qui l'inquiète grandement. Après une longue discussion avec son père, il décide d'aller voir l'intervenant scolaire et de lui parler. Le protocole est donc mis en place. Comme plusieurs personnes sont témoins, il est plus facile de recueillir les informations qui mènent, en bout de ligne, à un acte malveillant. Dans ce cas-ci, l'instigateur est rencontré, le téléphone est confisqué et le service de police est contacté.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto est, selon moi, l'évaluation de la situation. Ce n'est pas toujours évident de faire la différence entre un acte impulsif et un acte malveillant. Les méthodes d'intervention sont différentes à ce niveau donc il faut s'assurer de poser les bonnes questions.